

# Après le Congrès de la Chambre de Commerce internationale

## M. Léon Marescaux, qui y représentait la Chambre de Commerce de Tourcoing, en rapporte une note optimiste

Le Congrès de la Chambre de Commerce internationale qui vient de se tenir à Paris, M. Léon Marescaux, vice-président de la Chambre de Commerce de Tourcoing, rapporte une note optimiste.

En ces périodes troublées, dont souffrent particulièrement le commerce et l'industrie tourquennois, nous sommes allés demander à notre distingué collègue un aperçu général sur les travaux qui ont été effectués au cours du Congrès, auquel participaient près de 50 nations, et nous avons pu recueillir cette déclaration des plus intéressantes, qui apporte une note très sensiblement optimiste, quant à l'avenir de nos industries.

Ces maux demandent mes impressions sur l'ensemble des travaux de la Chambre de Commerce internationale et quelles conclusions pratiques il est possible de dégager des résolutions qui y ont été adoptées dans les différents groupes.

Permettez-moi de vous faire remarquer d'abord que le Congrès ne terminait pas un certain temps nécessaire pour mettre au point le détail de toutes les questions traitées, d'autant que les discussions menées simultanément en plusieurs langues ont été l'objet d'intéressants débats, mais vous remarquerez que toutes les traductions ne sont pas encore en ma possession.

Au surplus, une élémentaire convenance exige que le détail soit porté en premier lieu à la connaissance de la Chambre de Commerce de Tourcoing, qui m'a fait l'honneur de me déléguer à ce huitième Congrès.

Sous cette réserve bien naturelle, je ne vois aucun inconvénient à ce que les résultats des renseignements d'ordre général, les mêmes, d'ailleurs, que j'ai donnés vendredi à la Compagnie dont je suis membre.

Sans tomber dans un optimisme exagéré et tout en constatant que les principales entraves imposées aux transactions internationales, n'avaient rien perdu de leur rigueur, les quarante-huit nations assemblées à Paris, ont été à peu près unanimes à admettre que des indices favorables à une légère reprise des affaires, étaient partout constatés. L'amelioration est certaine, mais encore insuffisante pour affirmer prochaine la solution intégrale de la crise.

On sait que des conditions essentielles pour arriver à cette solution, de l'avis de la Chambre de Commerce internationale, est la stabilisation des monnaies, qui doit accompagner la stabilisation des prix. Mais elle doit être accompagnée de telle façon qu'elle n'entraîne ni une hausse exagérée, ni une baisse trop accentuée du cours des matières, chez une nation quelconque.

Cette question des prix est acquise maintenant à peu près. Les prix exprimés en or, trop bas en Angleterre, trop élevés en France, se sont rapprochés de ceux pratiqués en Amérique et, du seul point de vue économique, les parties moyennes de la période ont été les plus favorables à une légère reprise des affaires. Mais il n'y a pas que le point de vue économique. Il y a aussi le point de vue politique, et c'est là que les difficultés commencent. N'oublions pas que la stabilisation des monnaies est en fait une question d'ordre intérieur qui est une question d'ordre international.

Aux Etats-Unis, la question politique

est en sommeil pour un moment et rien ne s'oppose à la stabilisation des changes. Nos amis anglais y sont très favorables, sur les parties actuelles, M. Angleton, il est à prévoir que des élections générales devront avoir lieu, en tout cas, pas avant un demi-an de mois. Nos amis anglais n'acceptent jamais de fixer le sterling avant cette date, et ceci est très compréhensible, cette stabilisation devant être plus que précieuse si, par exemple, les travailleurs arrivaient au pouvoir.

En France, la situation est identique et personne chez nous ne peut supposer qu'en tout état de cause, sans décider s'il y a lieu ou non d'aligner les monnaies, cette adaptation soit possible, avec une opinion publique émue par les prochaines élections et opposée, à bon droit, selon moi, à accepter une dévaluation qui ne lui paraît pas nécessaire.

Je termine par cette appréciation qui me a été donnée par un éminent économiste anglais, à savoir que les milieux de Londres n'acceptent jamais une stabilisation du sterling tant que le sort du franc ne sera pas fermement établi et que le sort de France ne sera pas fermement établi tant que l'équilibre de notre budget ne sera pas rétabli.

En résumé et plus que jamais, qu'on nous fasse de la bonne politique et nous ferons de la bonne économie.

On sait que l'ensemble des études d'objectifs m'a laissé sur cette première et importante question de la stabilisation des monnaies, si nos conclusions s'intéressent aux autres questions traitées au Congrès de Paris, si leur caractère un peu abstrait et peut-être un peu trop théorique ne les effraie pas, ils pourront en suivre le développement que je leur réserve, soit dans le compte rendu des travaux de la Chambre de Commerce, soit dans les communications, un peu plus modestes que je serai toujours heureux de passer à notre presse locale.

### Une autre note optimiste :

Depuis le mois de mars le nombre des chômeurs a diminué de plus de 7.000

Pour ajouter à l'excellente impression laissée par le Congrès de la Chambre de Commerce internationale, il nous est agréable de signaler la très sensible régression, à Tourcoing, du nombre des chômeurs, qui du nombre de 29.070 qu'il était le 1er mars, est tombé, à fin juin, à 15.740.

Voici, pour mieux s'en rendre compte, un détail des deux périodes, le premier chiffre étant celui des chômeurs à fin mars, et le deuxième, celui des chômeurs à fin juin :

Chômeurs complets : 2.050 - 1.470.  
Chômeurs partiels : Trois jours : 5.660 - 3.660 ; deux jours : 4.730 - 3.190 ; un jour : 3.290 - 1.770 ; un demi-jour : 2.420 - 2.400.

Ces résultats sont d'autant plus heureux, que l'époque actuelle est généralement considérée comme devant être calquée sur celle de la période précédente, ce qui signifie que pour l'hiver, le nombre des ouvriers sans travail ou ne travaillant que partiellement, sera infime.

# On a bradé follement lundi à Roubaix



LA FOULE GRAND'RUE AU COURS DE L'APRÈS-MIDI (Ph. du J. de R.)

La grande braderie du Centre a connu un succès que l'on est tenté d'appeler sans précédent. Une foule innombrable s'est pressée pendant toute la journée dans les rues du centre où l'on a bradé follement... au son de la musique des pick-up.

Le contingent ordinaire des camelots avait pris possession des trottoirs et des bonimenteurs professionnels ont réalisé, semble-t-il, de bonnes affaires, car il n'est aucun article qui ne soit capable d'écouler.

Par ailleurs, les commerçants dont les magasins s'alignent dans les rues du centre se montrent assez optimistes. Nous avons pu en interroger quelques-uns. Les plus heureuses liquidations de ans de série ont pu être opérées en ces premiers jours d'été.

Il est vrai que le groupement des commerçants du centre avait déployé un faste réel pour donner un éclat nouveau aux fêtes terminées par la braderie.

En ont été récompensés, souhaitons-le, et c'est tant mieux.

## La mort tragique d'une fillette à Charleroi va être évoquée devant la Cour d'assises du Hainaut

### L'ancien bagnard Winderickx est-il l'assassin ?

La Cour d'assises du Hainaut aura prochainement à examiner une troublante affaire. Elle est mise à charge d'un ancien bagnard, Pierre Winderickx, condamné pour un double meurtre en 1909, après avoir été perpétré et qui fut jugé condamné à perpétuité et qui fut relâché en 1922.

Winderickx est accusé d'un crime atroce, celui d'avoir mis la feu à un lit dans lequel reposait une fillette de dix ans, la petite Rosa Libicki, qui mourut bientôt des suites des ardeurs brûlures qui lui rongèrent le corps.

Winderickx se défend énergiquement d'être l'auteur de ce crime abominable, mais la famille de la victime, qui est faite de personnes très distinguées et qui est très riche, a fait établir et qui rendent l'affaire de plus en plus mystérieuse.

L'enquête, après un minutieux examen des lieux, permit d'établir que le trouble était en présence d'un incendie criminel. Le lit de la fillette comme celui de ses parents d'ailleurs, avaient été imbibés de liquide inflammable.

De plus, des boîtes de bois cassé, prises dans le magasin avaient été jetées sur le lit de la petite Rosa Libicki.

L'enquête en était là lorsqu'on apprit que la malheureuse enfant était morte à l'hôpital de Charleroi, vers à 18 h. en présence d'un certain Pierre Winderickx, d'être l'auteur des faits. Winderickx fut aussitôt arrêté, bien qu'il n'ait toute culpabilité.

Il fallait connaître quel pouvait être le mobile de ce crime et on perdit en vain des heures à chercher, qui, sous prétexte par la douleur, n'avait pu être utilement entendue, fit connaître qu'un somme de 3.000 francs, qui se trouvait dans sa chambre, avait été volé.

L'enquête accumula bientôt contre Winderickx des charges nombreuses et importantes. Malgré ses dénégations, il sera traduit devant le jury du Hainaut.

M. Robert Brasseur et Léopold Derbaix, du Barreau de Charleroi ont été chargés de la lourde tâche de présenter la défense de Winderickx, tandis que M. le substitut Pries soutiendra l'accusation.

## La Cour d'assises du Nord condamne à 6 ans de réclusion un vendeur de magasin qui avait tenté de tuer son amie à Lille à coups de revolver

La session des Assises du Nord du 2<sup>e</sup> trimestre de 1935 s'est ouverte hier à Lille sous la présidence de M. le conseiller Mège.

Une affaire assez sérieuse a occupé les jurés. C'est celle de la tentative d'assassinat commise le 6 avril dernier, près de la place Ribour, Lille.

Au mois d'avril 1932, étant employé aux Grands Magasins du Printemps, à Lille, Pierre Lepage fit la connaissance de Mlle Estelle Breen, vendeuse dans cet établissement et qui devint un an après son amie.

En décembre 1934, ayant appris que Lepage ne lui était pas fidèle et avait des dettes de jeu, Mlle Breen lui notifia son intention de rompre. Lepage menaça aussitôt d'être la menace de mort, et elle persistait dans son projet de le quitter.

Le 3 avril dernier, notamment il lui écrivit une lettre se terminant ainsi : « Si je n'ai pas la réponse ce soir ou plutôt si tu ne me pas à la sortie du magasin ce soir, c'est que celle-ci sera négative ; dans ce cas, je t'informe que 24 heures après tu ne seras plus de ce monde. »

Le lendemain Mlle Breen accepta d'aller dîner avec Lepage, qui la supplia de reprendre leurs relations et lui offrit de passer la soirée ensemble. Elle se sauva en sautant dans un tramway. Le jour suivant, Lepage alla l'attendre à la porte de son domicile à Mons-en-Baroeul et l'accompagna au magasin en la suppliant toujours de revenir à lui. Sur son refus, il lui déclara qu'il allait acheter un revolver pour la tuer.

Le 10 h. Il se fit présenter dans un revolver et il se fit présenter un revolver de prix de 55 fr. qu'il avait vu en vitrine. Informé que cette arme ne pouvait tirer que des cartouches à blanc, il en demanda de plus cher, mais la vendeuse de lui montrer ses pièces d'identité et il s'en alla après avoir répondu d'une façon évasive.

Il se rendit alors dans une autre armurerie où il se fit présenter un revolver absolu, il se rendit acquéreur d'un revolver qu'il se chargea de six balles. Il expliqua qu'il désirait se défendre contre les cambrioleurs. Il se rendit ensuite à la boutique de M. Dupont, son ami, et lui manifesta des idées de suicide ; mais celui-ci lui répéta en pleurant qu'il était trop fatigué pour se tuer et Lepage en convint volontiers lui disant : « C'est vrai Paul, j'ai une trop mauvaise nuit. »

Mlle Breen se trouvant à l'intérieur d'un magasin de mètres de lui, il lui fit signe par deux fois en montrant la boîte contenant le revolver, puis il parvint à le lui faire passer et s'enquit auprès de Dupont de ce qu'il voulait Lepage.

Elle apprit alors que celui-ci venait d'acheter un revolver pour se tuer, mais elle fut aussitôt l'impression qu'il avait l'intention de s'en servir contre elle.

Craignant pour la vie de Mlle Breen, MM. Jacques et Desroussaux, ses chefs, mis au courant de la situation décidèrent de l'accompagner à la sortie de nuit. Dupont rencontra le premier Lepage qui traversa la place Ribour. Il était prêt, avait les yeux regardés comme un homme ivre et dit à son ami d'un ton menaçant de le laisser tranquille qu'il venait de boire trois apéritifs et qu'il était prêt.

Mlle Breen fut précédée de quelques mètres Mlle Breen entourée de ses chefs aperçut Lepage porté près du monument aux morts et revint précipitamment son amie.

Au moment où le groupe arrivait en face du bras de Lepage, il réussit à faire dévier au sol les deux premières balles. Mlle Estelle Breen, affolée, traversa en courant la rue, Lepage parvint à se dégager et se lança à sa poursuite.

Tirant toujours et la visant de la tête, il le rejoignit au moment où elle franchissait le seuil du café Gosseville pour y réfugier. Il tira encore sur elle un deuxième coup à bout portant le revolver touchant presque la nuque. Atterrée à la gorge, Mlle Breen alla tomber derrière le comptoir du débit.

Elle fut transportée à l'hôpital tandis que le meurtrier, maîtrisé par la foule était mis en état d'arrestation par les agents alertés.

A l'audience

A l'audience, tout le système de défense de Lepage consista à faire écarter la présomption. « J'ai tiré comme un fou, d'un geste irréfléchi, je ne voulais pas tuer... »

Ces aveux ont avoués toutes les circonstances de la tentative de meurtre.

## A la suite d'un dérapage, l'auto d'un Roubaisien s'écrase contre un arbre, près de Bergues

Une voiture automobile venant de la direction de Bergues, roulait dimanche vers 7 h. 30 en direction de Dunkerque. Arrivé à hauteur du Fort-Valière, le véhicule fut doublé par un autobus.

A la suite d'une fausse manœuvre, la voiture fit une première embardée, monta sur le trottoir cyclable puis revint au milieu de la route pour finalement venir s'emboîter sur un arbre.

L'auto, une conduite intérieure, 10 CV, immatriculée « 9181 M-B 6 », était dans un triste état : l'avant était complètement défoncé, le pare-brise avait éclaté en mille morceaux et le volant complètement démolit.

Le gendarme de Bergues, informée de cet accident, arriva peu après sur les lieux où la voiture se trouvait abandonnée. Le véhicule était démolit de plaque d'identité.

Après une rapide enquête, les voyageurs de la voiture furent retrouvés à Coudekerque-Branches. L'un d'eux, atteint de contusions multiples à la tête, avait reçu quelques soins de M. le docteur Monier.

Interrogé par M. Becquet, chef de la brigade, l'automobiliste, M. Désiré Desreumaux, 36 ans, peintre, domicilié à Roubaix, actuellement en chômage, déclara que cette voiture lui appartenait ; elle avait été achetée, il y a quelques jours, pour la somme de 1.000 francs. La carte grise présentée n'était pas à son nom. M. Desreumaux n'était pas non plus en possession d'un permis de conduire.

D'après les déclarations de M. Desreumaux, la voiture était conduite par un de ses amis, M. Justin Stanislas, domicilié également à Roubaix, qu'il fut d'ailleurs impossible de rejoindre.

La personne qui accompagnait l'ouvrier peintre, une Polonoise et son garçonnet, se sont tirés indemnes de cet accident.

## Le chômage dans le monde

Genève, 1<sup>er</sup> juillet. — Les statistiques trimestrielles du chômage que le B. I. T. publie fin juin, ne révèlent pas de modification importante dans la situation générale.

Dans la majorité des pays, il y a encore correspondance de 1934, mais pour la plupart, les diminutions constatées, d'une année à l'autre, du nombre des chômeurs enregistrés sont un peu moins sensibles que celles qui ressortaient des chiffres publiés il y a trois mois.

Les pays où le nombre des chômeurs enregistrés marque un accroissement d'une année à l'autre, sont notamment la France, les Pays-Bas, la Pologne, la Suisse. Quant aux statistiques de l'emploi occupé, elles marquent une augmentation par rapport à celles d'il y a un an, dans la plupart des pays, sauf en France, aux Pays-Bas et en Suisse, où apparaît une diminution.

Le ressort des statistiques des bureaux de placement et estimations diverses que l'on comptait en Allemagne 2.751.000 chômeurs en mai 1935, au lieu de 2.394.000 en avril 1934 ; en Espagne, 704.000 en avril 1935 au lieu de 666.000 en avril 1934 ; aux Etats-Unis, 11.500.000 en avril 1935 au lieu de 10.908.000 en avril 1934 ; en France, 459.135 en juin 1935 au lieu de 562.212 en juin 1934 ; en Grande-Bretagne, 2.044.785 en juin 1935 au lieu de 2.060.381 en juin 1934 ; en Italie, 755.249 en juin 1935 au lieu de 841.237 en juin 1934.

## Après le Sweepstake

Un tailleur parisien a-t-il gagné trois millions

M. Frillang, un tailleur parisien de la place Vintimille serait, paraît-il, détenteur d'un billet du Sweepstake sur « Cruidité ».

Mais le tailleur prétend avoir égaré le billet qu'il dit-il, à un numéro près était le billet gagnant.

On ne sait s'il s'agit d'une ruse de sa part et si réellement il a gagné trois millions.

## Un gros lot et un lot d'un million sont gagnés à Bordeaux

Bordeaux, 1<sup>er</sup> juillet. — Un des trois billets du « Sweepstake », du Grand Prix de Paris, auquel était attribué le cheval Cruidité, gagnant chacun trois millions de francs, est détenu par M. Henri, coiffeur, place Paul-Doumer, à Bordeaux.

Un autre billet auquel était attribué le cheval William of Valence, gagnant un million de francs, est détenu par un groupe de douze employés de l'administration des hospices de Bordeaux, parmi lesquels M. Dunois, contrôleur de l'hôpital André-Boursier.

## LA VAGUE DE CHALEUR

45° à Macon

Macon, 1<sup>er</sup> juillet. — La température s'est élevée dimanche jusqu'à 45° degrés en pleine campagne. Les récoltes sont très épuisées.

Un car Lepage se montre peu loquace et quand le président insiste, il se renferme dans un mutisme complet.

Après l'audition des témoins, la parole est donnée à M. Philippe Kah qui, sur un don de 30.000 fr. de dommages-intérêts, a condamné Lepage à 6 ans de réclusion.

M. Robert, du barreau de Lille estime qu'on a donné à cette affaire une importance trop grande et plaide l'acquittement.

Lepage est condamné à 6 ans de réclusion. Il est dispensé de l'interdiction de séjour. La Cour le condamne en outre à payer, la partie civile 49.000 fr. de dommages-intérêts.

# LES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE

## Le concours départemental aura lieu dans le Nord en avril 1936

Nous apprenons qu'une Exposition nationale du Travail va reprendre la tradition inaugurée en 1924, 1927 et 1933 et permettre de décerner de nouveaux titres de « Meilleurs ouvriers de France ».

La formule, qui a déjà donné toute satisfaction, sera de nouveau perfectionnée. L'exposition sera, comme les précédentes, sous le patronage des Ministres du Commerce et de l'Industrie, de l'Éducation nationale, du Travail et des Colonies, la Direction générale de l'Enseignement technique étant particulièrement chargée d'assurer, en liaison avec un Comité permanent, la collaboration de tous les départements ministériels intéressés.

On sait que cette manifestation constitue un concours à deux degrés. La première sélection a lieu dans les départements. Le concours du premier degré, organisé pour décerner les meilleurs ouvriers à présenter à Paris, fait l'objet d'une exposition départementale et de récompenses départementales.

Comme précédemment, un concours d'apprentissage également départemental, puis national, constituera une section spéciale, mais avec conditions particulières que nous ferons bientôt connaître.

Dés maintenant que chacun, ouvrier, contremaître, façonnier, artisan ou apprenti se prépare à l'effort et au succès. Les commissions sont prêtes et la date est fixée : à Lille, le 20 avril 1936, pour le département du Nord. Prochaine, les jurys seront constitués, composés en nombre égal de patrons, d'ouvriers et de lauréats des précédents concours et chacun connaîtra le programme des épreuves applicables à sa profession, les formalités à remplir pour prendre part à l'exposition de Lille.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Dauchy, commissaire général de l'Exposition départementale du Nord, 8, boulevard Louis-XIV, à Lille.

## Un homme mort des suites d'une insolation à Boulogne

Dimanche après-midi, on transporta à l'hôpital de Boulogne, M. Serpuit, ancien, demeurant rue du Colonel Dumas, qui venait d'être frappé d'insolation. M. Serpuit a succombé au cours la nuit.

# Roubaix

Aujourd'hui, mardi 2 juillet :  
Aujourd'hui, Visitation de la Vierge ; d'après, saint Anatole.  
Soleil : Lever, 4 h. 22 ; coucher, 20 h. 56.  
Lune : Pleine ; Nouvelle le 30 ; premier quartier le 5.  
Bulletin météorologique pour la journée du 2 juillet (Région Nord) : Ciel très nuageux éclairci par intermittences ; brumeux le matin, sur les côtes, vent du Sudest-Ouest, faible ; le maximum de température, 20° ; minimum en fin de nuit, 14° ; pluie en fin de nuit, 14° à 17 h.

Consultation de nourritures du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 16 à 17 h., local de la Goutte de Lait.  
Plan : de 18 h. à 20 h., rue des Longues-Haies ; à 14 h. ; consultation pour adultes.  
Rains Municipaux : Piscine et Baignoires, de 9 h. à 11 h. 30 et de 15 à 19 h.

## Les funérailles de M. Louis Watine seront célébrées aujourd'hui mardi

Nous rappelons que c'est aujourd'hui mardi 2 juillet, qu'auront lieu à 10 h., en l'église Notre-Dame, les funérailles du regretté M. Louis Watine, président de la Fédération des Unions de familles nombreuses du Nord de la France et de la Croix-Rouge de Roubaix.

Mme la présidente de la Croix-Rouge, prie MMes les infirmières de bien vouloir assister aux funérailles de M. Watine, munies de leurs brassards.

Réunion à la maison mortuaire à 9 h. 30.

M. L. Duval-Arnauld représentera la Fédération nationale des familles nombreuses.

M. L. Duval-Arnauld, député de la Belgique, président de la Fédération nationale des familles nombreuses, et M. Louis Watine, vice-président de la Fédération des familles nombreuses, M. Georges Pernot, ancien ministre de la Justice et garde des Sceaux.

M. G. Pernot est retenu à Pontarlier (Doubs) par une cérémonie de famille, la messe de prémisses de l'un de ses fils, qui a été ordonné prêtre à Paris, il y a quelques jours.

M. Duval-Arnauld a succédé à la présidence de la « Plus Grande Famille » dont M. Louis Watine était également vice-président, à M. Auguste Isaac, ancien ministre du Commerce, qui tenait notre congolectoyen si bruyamment disparu, en particulier estime.

MM. Auguste Isaac et Georges Pernot ont chargé M. Duval-Arnauld d'exprimer à la famille de M. Louis Watine, qu'ils reçoivent unanimes son décès prématuré, à l'organisation du mouvement familial.

## LES FETES DE L'ÉPEULE ALOUETTE, TRICHON, ALLUMETTE

Quelques jours à peine nous séparent des festivités organisées dans ces quartiers.

Tous les commerçants rivalisent de zèle et d'ardeur pour préparer la braderie du samedi 6 juillet. On trouvera des occasions à tous les rayons, car tout le monde a fait des sacrifices pour procurer des articles avantageux à la clientèle. Avant vos achats pour la braderie de l'Épeule-Aloquette du samedi 6 juillet de 10 h. à 18 h. Vous y ferez, assure-t-on, des occasions intéressantes.

Les retraités aux flambeaux s'annoncent très prometteuse. De nombreux enfants se font déjà inscrire pour participer à la distribution des gâteaux et au tirage des livrets de Caisse d'épargne.

Le cortège carnavalesque du dimanche devra être très brillant. Plus de quarante groupements divers sont inscrits et ont donné leur adhésion. Par la diversité de leurs costumes, de leurs exécutives, ils rejoindront les nombreux spectateurs qui viendront contempler leurs ébats à l'Épeule-Aloquette.

« BLANCO » enlève même les tâches d'encre. 34262d

## Les concours de la fête nationale

Ainsi que nous l'avons annoncé, les concours de théâtre lyrique (opérettes et opéras-comiques), auront lieu cette année dimanche prochain 7 juillet, sur la grande scène de l'Hippodrome d'Épeule.

Les personnalités suivantes feront partie du jury : MM. Georges Bisard, Maurice Daubelin, Albert Duhamel, Paul Prady, Raymond Goutemard, Léon Valbert.

Une succession de coups de tête

M. Léon Veronck, demeurant rue Diderot, cour Florin, 14, a déclaré au commissaire de police avoir reçu quatre coups de tête dans la figure.

C'est un inconnu qui lui a porté lundi matin, à 8 h. 30, alors qu'il se trouvait à la terrasse d'un café Grand-Picard, un coup de tête sur le front.

On interroge le propriétaire du café qui ignore tout de l'affaire et qui a affirmé que son café était fermé à l'heure où l'agression se serait produite.

M. Veronck a été invité à produire un certificat médical et à déposer ensuite une plainte en régie.

## Seize mineurs son tués et cent vingt-trois blessés aux Indes

Londres, 1<sup>er</sup> juillet. — On mande de Calcutta à l'Agence Reuter : « Un terrible accident s'est produit aujourd'hui dans les mines de Bagdigh (Oryssa). Seize mineurs ont été tués et cent vingt-trois blessés. On ignore encore les causes de l'accident. »

## Un grave accident sur la route d'Armentières à Frelinghien

Un motocycliste, facteur à La Chapelle d'Armentières, est tué ; sa femme, originaire de Linailles, est gravement blessée

Dimanche, vers 21 h., M. Jacquelin Léon, 35 ans, facteur-receveur des P.T.T. à La Chapelle d'Armentières, venant de Linailles en compagnie de sa femme, née Verbeke, originaire de cette dernière commune.

Au carrefour de la Croix-au-Bois, à l'intersection des routes de Verlinghem à Frelinghien et de Pérenchies à Quenoy, la moto entre en collision avec l'auto de M. Charles Dupont, capitaine d'état-major, demeurant à Lambertz.

Le choc fut très violent et M. Léon expira dans la nuit des suites d'une fracture du crâne. Sa femme se plaint de douleurs sur tout le corps et particulièrement aux jambes. Son état est grave et elle a été transportée chez ses parents à Linailles.

Les quatre occupants de l'auto ont été légèrement contusionnés. Les deux véhicules ont subi de sérieux dégâts.

## L'hommage au commandant de l'École polytechnique au Soldat belge inconnu

Bruxelles, 1<sup>er</sup> juillet. — Le général Haebette, commandant de l'École polytechnique de France, a déposé des fleurs, ce matin, sur la tombe du Soldat Inconnu.

Le général Riedinger, attaché militaire à l'ambassade de France ; les colonels Wiener, de l'École militaire ; les délégués des élèves des écoles françaises de Saint-Maixent, de Saint-Cyr et de Polytechnique assistaient à cette pieuse cérémonie.

## Les concours du Conservatoire de Paris (Tragédie)

Paris, 1<sup>er</sup> juillet. — Résultats des concours du Conservatoire (tragédie) :  
Honnorable. — Pas de premier prix ; second prix : M. Lupovitch ; pas de premier accessit ; seconds accessits : MM. Eymond et Mollet.  
Pas de premier prix ; pas de second prix ; premiers accessits : Miles Castelli et Aïdona ; pas de second accessit.

## Un lieutenant de dragons tué dans une course hippique

Châlons-sur-Marne, 1<sup>er</sup> juillet. — Dans l'après-midi de dimanche, alors qu'il disputait une course hippique, le lieutenant Louis Armand, pour le Dragon, 33 ans, originaire de Forges (Meuse), a fait une chute.

Il a succombé dans la soirée à l'hôpital militaire.

La Cour de Budapest a confirmé la peine des travaux forcés à perpétuité prononcée le 5 février dernier par le Tribunal militaire de Budapest, pour meurtre révolutionnaire, contre Rakosy, l'ancien commissaire du peuple du Gouvernement Bela Kun.

## LES JOURNÉES MÉDICALES DE BRUXELLES

Bruxelles, 1<sup>er</sup> juillet. — Les Journées médicales de Bruxelles qui se tiennent actuellement à l'exposition universelle et internationale ont poursuivi aujourd'hui et plus particulièrement cet après-midi, le programme scientifique fixé. Le professeur Lepere a fait une conférence sur la chirurgie endocrinienne, puis le professeur Portzamparc, sénateur de la Chambre, délégué officiel du Gouvernement, a présidé ensuite la parole. Au cours de sa conférence sur le traitement chirurgical des vertèbres, l'orateur a rappelé les différentes méthodes employées. Il a fait part à ses auditeurs des recherches personnelles qu'il poursuit depuis plusieurs années et des excellents résultats obtenus par ses techniques opératoires.